

TICKETS SPORTS 2021

Vacances de TOUSSAINT

Comment-s'inscrire ?

Les inscriptions se feront en ligne via la plateforme

<https://citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr>

Vous devez obligatoirement créer votre compte famille à partir du **mardi 5 octobre** sur le lien ci-dessus afin de pouvoir inscrire votre (vos) enfant(s).

Pour cela, vous devrez

renseigner les documents suivants :

- avis d'imposition 2020

- justificatif de domicile des parents

Si vous avez déjà un compte, rajouter la filiation de l'enfant concerné par l'opération Tickets Sports.

Vous trouverez sur le site mentionné ci-dessus un tuto afin de vous guider pour l'inscription.

Le **lundi 18 octobre** ouverture des inscriptions à partir de 8h30 en ligne ou en présentiel pour aider les personnes qui rencontrent des difficultés à la Mairie du Puy-en-Velay (service des sports 2ème étage)

SEUL ET UNIQUE CENTRE D'INSCRIPTION.

Organisation

> Les enfants choisissent, parmi un programme d'une dizaine de disciplines sportives, une ou deux activités qu'ils pratiqueront pendant la semaine sur 2 ou 3 séances. En plus de ces activités, ils ont la possibilité de participer à des sorties.

Quel prix ?

> Le prix est calculé en fonction de votre niveau d'imposition :

- 1 ou 2 activités (de 2 à 3 séances) : 5 à 8 €.

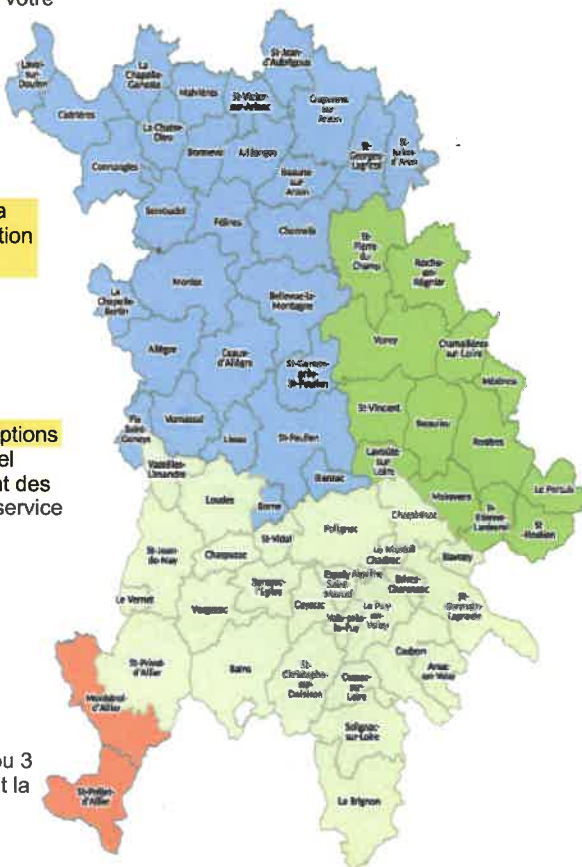
- 1 sortie : 5 à 8 euros.

Comment y participer ?

> Avoir 10 ans et moins de 18 ans

- Habiter dans l'une des 72 communes de l'agglomération du Puy-en-Velay.

- Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans sauf sorties



TICKETS SPORTS 2021

Vacances de TOUSSAINT



NOUVEAU
INSCRIVEZ-VOUS
EN LIGNE
www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr



Service communication de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay - Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

**A partir du lundi 18 octobre
à partir de 8h30 sur le site
www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr**

